



VERSAILLES

COMPTE RENDU CTSD 78 30 avril 2020

1^{er} et 2^e degré

Le Protocole sanitaire sort demain vendredi en version définitive.

Si l'Île de France reste zone rouge, la rentrée des collèges sera reportée et certains maires souhaiteront différer l'ouverture de leurs écoles.

Dans le 78, deux maires ont fait savoir qu'ils n'ouvrirraient pas dans les conditions actuelles.

Concertation :

- Départementale : Education Nationale, préfet, Maires, Transports, Péri-scolaire.
- Les écoles : pas de choix d'organisation qui n'ait été concerté.
- Avec la DDDS et l'ARS pour la restauration, les transports et le péri-scolaire.
- Au niveau local, les IEN se concertent avec les maires.

Règles :

- Cadre sanitaire : /!\ il est la feuille de route. /!\ préalable absolu.

Choix des élèves : pôle de scolarisation : priorité aux enfants des soignants, du ministère de l'intérieur, ASE. Professeurs des écoles, ATSEM. Tous les partenaires sont nécessaires à la reprise. Elèves choisis par rapport aux conditions sociales et scolaires.

5-10 élèves en maternelle

10-15 élèves en élémentaire.

Initiative :

- Près de 1000 écoles : le DASEN ne peut diriger de sa place. Il est essentiel de s'adapter et d'acquérir des expériences à transmettre à tous.

La sécurité prévaut.

Parution de la lettre hebdo samedi.

Lundi 4 et mardi 5 : poursuite des échanges avec le Maire avec la fiche école + enquête.

La fiche école qui permet de définir la concertation et l'organisation.

11 mai : formation aux gestes « barrière ». Des masques seront disponibles pour ceux présents dans les écoles avec des livraisons pour les jours suivants. 2 masques chirurgicaux par jour pour les enseignant.es.

Avt. Le 12 mai réunion des membres du conseil d'école (pas le conseil d'école).

La sélection des élèves Qui sélectionne ? Clarifier le Directeur s'appuie sur les critères nationaux que le DASEN a rappelés.

Qui sélectionne les élèves volontaires ?

Les prioritaires : toute la journée, tous les jours.

Les élèves volontaires possiblement en alternance, scolarisation partielle.

Si les effectifs sont au complet. Les enfants volontaires ne seront pas accueillis.

Le DASEN si plus de capacité, pas d'accueil.

Le DASEN tranche, les élèves accueillis via critère du cadre national

Concernant les élèves en situation de handicap, il faudra une réflexion préalable de l'IEN, en lien avec les familles, qui contactera le professeur référent et ce dernier se mettra en rapport avec les AESH concernés : il s'agit de ne pas déstabiliser l'élève ni le groupe.

Qui fait la formation des gestes barrières le 11 ? des infirmières, des médecins ou de la vidéo...Pas fixé. Ils sont en train de travailler à un protocole de formation et la DGESCO le fait aussi.

Pour les PE, aujourd'hui, ce n'est pas du volontariat. Les situations médicales sont logiquement prises en compte dans un cadre sanitaire.

Si l'enseignant est à l'école, il n'assure pas l'enseignement à distance.

Mobiliser RASED, personnel remplaçant + plage d'enseignement à distance.

S'il est « seul » pour le présentiel et le distanciel. Il ne fait pas double travail, il lui faut un temps classe et un temps distanciel avec possibilité d'un emploi du temps aménagé.

Quid des communes qui ont délégué l'entretien des locaux à des entreprises privées qui ne comprennent pas obligatoirement une désinfection ? Les communes doivent pourvoir renégocier leur contrat.

Question posée pour les élèves déjeunant dans leur classe mais sous la responsabilité de qui ?

Y aura-t-il un nettoyage-désinfection en cours de journée ?

Question : et si la distance ne peut pas être maintenue en récréation, quelle est la responsabilité du Directeur d'école ?
Réponse : on attend les textes du Ministère sur ce point.

Autre point : quid des enfants malades avec rhinite et maux de gorge. Le Dr Maurin, Médecin conseil du rectorat a dit que tout enfant qui présentait une rhinite ne devait pas venir mais c'est compliqué pour les enfants.

Le DASEN dit qu'il est clair qu'il faut aussi du temps pour les questions pédagogiques que sanitaires.

Pour le 2nd degré, il y a certes moins d'urgence mais il y a des réunions de bassin qui se tiennent avec des plateformes pour que les chefs d'établissement puissent y déposer leurs questions et leurs propositions. Il convient aussi d'attendre le protocole pour organiser les CHS d'EPLE.

Après cette réunion de 15h30, le DASEN a une réunion avec les principaux de collège et le conseil départemental pour réfléchir sur ce que C'midy peut proposer dans le cadre de la restauration scolaire pour le 25 mai. Il convient qu'il y a des « contrariétés sanitaires » liées à la restauration et aux transports.

Concernant les CIO, s'ils sont départementaux, la question sanitaire est prise en charge par le Conseil départemental, s'ils sont d'État, la DSDEN s'en occupera.

Alerte sur les risques psychosociaux avec le travail à distance.

Prochaine réunion prévue la semaine prochaine en scindant le 1^{er} et le 2nd degré pour favoriser les échanges.

Les élus du Sgen-CFDT au CTSD du 78 : Sylvain RIUNE et Sylvie HOPKINS